

INCUBATEUR POUR ENTREPRENEURES INNOVANTES – ILE DE FRANCE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

TLN & Associés

Siège social : 2 rue Kléber, 95870 Bezons

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de la région Paris-Île-de-France

Société de Commissariat aux Comptes Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

SARL au capital de 5.000 euros - RCS Pontoise 847 519 162



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Incubateur pour entrepreneures innovantes Ile de France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.



Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note de l'annexe, dans les Faits caractéristiques, qui expose la situation de l'Association au regard de la continuité d'exploitation.
- la première application du règlement ANC 2023-03 modifiant exposée dans le paragraphe Changements comptables.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude



significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la réglementation en vigueur, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à disposition des Membres dans les délais, la documentation juridique et comptable nous étant parvenue tardivement.

Le commissaire aux comptes

TLN & ASSOCIES

Fait à Bezons,

Le 25 juin 2026

Thérèse Ndiaye Diallo



Bilan Actif

Bilan Actif		Du 01/01/2025 au 31/12/2025		Du 01/01/2024 au 31/12/2024	
		Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement	I				
Actif immobilisé					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires					
Autres immobilisations incorporelles					
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Instal. techniques, matériel et outillages indus.					
Autres immobilisations corporelles		1 749	1 363	386	969
Immo. corp. en cours, avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés		153		153	153
Prêts					
Autres immobilisations financières		1 995		1 995	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ II		3 896	1 363	2 533	1 121
Comptes de liaison	III				
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		19 713	9 860	9 853	91 379
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances		191 347	4 614	186 733	253 883
Charges constatées d'avance		2 560		2 560	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités		300		300	26 702
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT IV		213 920	14 474	199 446	371 964
Frais d'émission des emprunts	V				
Primes de remboursement des emprunts	VI				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif	VII				
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I à VII)		217 816	15 837	201 980	373 086

Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	22 500	30 000
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	-29 270	-9 237
Excédent ou déficit de l'exercice	-128 061	-20 032
Situation nette	-134 831	730
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES I	-134 831	730
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES I bis		
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS III		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	15 000	
Provisions pour charges		
TOTAL DES PROVISIONS IV	15 000	
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	68 930	29 239
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	153 111	62 036
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	19 330	7 327
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	80 440	59 922
Produits constatés d'avance		213 832
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES V	321 811	372 355
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	201 980	373 086

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Produits d'exploitation		
Cotisations	9 038	
Vente de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	54 764	6 550
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	190 661	167 852
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	105	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	3 000	21 750
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		6 926
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	617	49 725
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	258 184	252 803
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	212 802	166 403
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	634	279
Salaires	104 170	80 391
Cotisations sociales	36 574	21 707
Dotations aux amortissement et dépréciations	7 057	633
Dotations aux provisions	15 000	
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	9 101	2 474
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	385 338	271 887
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-127 154	-19 084
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3	3
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	3	3

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
	Total	Total
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	903	952
Différences négatives de change	7	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES IV	910	952
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	-907	-949
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	-128 061	-20 032
Produits exceptionnels V		
Charges exceptionnelles VI		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	258 187	252 806
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	386 249	272 839
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-128 061	-20 032
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	128 460	46 529
Bénévolat		
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	128 460	46 529
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	9 525	16 475
Prestations en nature	118 935	30 054
Personnel bénévole		
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	128 460	46 529

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'Association : Incubateur pour entrepreneures innovantes Ile de France

L'association a été constituée le 12 avril 2019 et a pour objet de créer et de développer des structures d'accompagnement locales (incubateurs) dont le but est de favoriser et d'accélérer la mixité dans la création d'entreprises sur la région Ile de France, de soutenir l'entrepreneuriat féminin et de promouvoir ainsi l'égalité professionnelle. L'association adhère au réseau Les Premières.

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 201 980 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -128 061 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, actualisé du règlement 2023-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Faits marquants de l'année

- **Renouvellement de la direction**

L'Association a connu un changement de direction dans la fin du second semestre de l'exercice 2024. La nouvelle direction a engagé dès le début de l'exercice 2025 une revue des orientations stratégiques et opérationnelles de l'Association, avec pour objectif de redéfinir son modèle économique et de sécuriser ses sources de financement.

- **FEDER-FSE+ - Parcours Mieux Entreprendre III**

Dans le cadre du Parcours Mieux Entreprendre, notre Association a déposé en mai 2023, en partenariat avec Mieux Entreprendre 93 (ME93) chef de file de cette opération, une demande d'aide du fonds social européen.

Cette opération s'inscrit dans le cadre du Programme régional Île-de-France et bassin de la Seine FEDER FSE+ 2021-2027, avec pour objet de favoriser la création et la reprise d'activité, assurer une intégration durable dans l'emploi, d'augmenter le nombre de création/reprise d'entreprises accompagnées et la création d'activité.

Dans les comptes 2025, le montant de cette subvention, basée sur les dépenses éligibles de l'exercice, s'élève à 81 069 euros. Le Comité de Suivi des Fonds (CSF), qui a arrêté les dépenses de l'année précédente, a appliqué une décote sur les dépenses présentées par le consortium. Par prudence, cette même décote a été appliquée aux dépenses 2025, conduisant à un montant estimé de 76 454 €. Le taux d'éligibilité définitif pour 2025 sera arrêté lors du CSF de solde prévu en 2026.

Au 31 décembre 2025, cette créance au titre du programme n'a pas encore été reçue à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration. Un versement de 18 031 € a été reçu sur le 4ème trimestre 2025 au titre du solde CSF 2023-2024.

Continuité d'exploitation

Au 31 décembre 2025, les fonds propres de l'Association s'établissent à - 134 831 euros. Cette situation résulte principalement d'une perte de l'exercice 2025 de - 128 061 euros, aggravée par des déficits reportés des exercices antérieurs.

La direction a pris acte de cette situation et a mis en œuvre les mesures suivantes pour assurer la continuité de l'exploitation :

1. Obtention d'un crédit bancaire

Au cours du premier trimestre 2026, l'Association a obtenu auprès de son établissement bancaire un crédit d'un montant 131 600 euros, destiné à financer ses besoins de trésorerie et la poursuite de ses activités.

2. Plan d'actions de la direction

La direction a engagé un plan d'actions visant à redresser la situation financière de l'Association, s'appuyant notamment sur le développement de nouvelles sources de revenus propres, la sécurisation des financements publics et l'optimisation des charges de structure.

3. Perspectives de financement

L'Association dispose de perspectives de financement identifiées pour l'exercice 2026, incluant le renouvellement de ses conventions de subventionnement public et la poursuite des programmes d'accompagnement en cours.

Sur la base de ces éléments, la direction estime que les conditions de la continuité d'exploitation sont réunies pour les douze prochains mois. Les comptes ont en conséquence été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Litige prud'homal

Au cours de l'exercice 2025, l'Association a fait l'objet d'une saisine du Conseil de prud'hommes de Paris par un ancien salarié dont le contrat à durée indéterminée a pris fin au premier trimestre 2025 à l'issue de la période d'essai.

Le montant total des demandes formulées s'élève à environ 65 000 euros. L'Association conteste l'ensemble de ces demandes et est assistée d'un conseil juridique.

L'audience est fixée au cours du second semestre 2026.

Changements comptables

A compter du 1er janvier 2025, l'application pour la première fois du règlement ANC 2023-03 modifiant le règlement ANC 2014-03 entraîne des changements de comptabilisation et de présentation.

Cette nouvelle réglementation comptable n'a pas d'incidence significative pour l'Association.

Créances et provisions

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Provision pour risques et charges

Les provisions sont constituées pour couvrir des risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais incertains quant à leur réalisation. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation possible du risque à la date de clôture

Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de salles au titre de 2025 pour 9 525 euros.

En 2025, 21 Intervenants ont réalisé des accompagnements valorisé à 118 935 € (soit 1 322 heures).

Etat des créances et des dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	1 995		1 995
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	19 713	19 713	
Reçues par legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	191 347	191 347	
Charges constatées d'avance	2 560	2 560	
TOTAL	215 615	213 620	1 995

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine	47 553	47 553		
- A plus d'1 an à l'origine	2 137	8 089	13 288	-19 240
Emprunts et dettes financières diverses (1)				
Fournisseurs et comptes rattachés	153 111	153 111		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	7 541	7 541		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 614	11 614		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	175	175		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	80 440	80 440		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	302 571	308 523	13 288	-19 240

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Variation des fonds propres 431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	30 000			7 500	22 500
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	-9 237	-20 032			-29 270
Excédent ou déficit de l'exercice	-20 032	20 032		128 061	-128 061
Situation nette	730			135 561	-134 831
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	730			135 561	-134 831

Etat des provisions

Nature des provisions	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la clôture de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions réglementées pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées					
TOTAL DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES					
Provisions pour risques					
Provisions pour :					
- Litiges		15 000			15 000
- Garanties données aux usagers					
- Amendes et pénalités					
- Pertes de change					
- Pertes sur contrats					
Autres provisions pour risques					
TOTAL DES PROVISIONS POUR RISQUES		15 000			15 000
Provisions pour charges					
Provisions pour :					
- Pensions et obligations similaires					
- Restructurations					
- Impôts					
- Renouvellement des immobilisations - entreprises concessionnaires					
- Gros entretien ou grandes révisions					
- Remise en état					
- Legs ou donations					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL DES PROVISIONS		15 000			15 000

Etat des dépréciations

Nature des dépréciations	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances clients	8 000	1 860		9 860
Autres dépréciations		4 614		4 614
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	8 000	6 474		14 474
TOTAL GÉNÉRAL	8 000	6 474		14 474

Contributions volontaires en nature

	Répartition par nature de charge	
	31/12/2025	31/12/2024
	Débit	Débit
860 - Secours en nature (alimentaire, vestimentaires,...)		
TOTAL		
861 - Mise a disposition gratuite de biens (locaux, matériel,...)		
MISE A DISPOSITION LOCAUX	9 525	16 475
TOTAL	9 525	16 475
862 - Prestation		
ACCOMPAGNEMENTS	118 935	30 054
TOTAL	118 935	30 054
864 - Personnel bénévole		
TOTAL		
TOTAL GENERAL	128 460	46 529
	Répartition par nature de ressources	
	31/12/2025	31/12/2024
	Crédit	Crédit
870 - Dons en nature		
TOTAL		
871 - Prestation en nature		
MISE A DISPOSITION LOCAUX	9 525	16 475
ACCOMPAGNEMENTS	118 935	30 054
TOTAL	128 460	46 529
875 - Bénévolat		
TOTAL		
TOTAL GENERAL	128 460	46 529

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Pensions, retraites et assimilés	
Autres engagements	
TOTAL	

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
France Active	10 688
TOTAL	
	10 688

Le montant de la caution donnée par France Active au profit de l'Incubateur s'élève à 10 688 €.

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 070	17 678
Dettes sur legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	6 174	4 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	24 244	22 361
Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	5 890	86 519
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		500
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Instruments de trésorerie		
TOTAL	5 890	87 019

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation		213 832
Produits : - Financiers		
- Exceptionnels		
TOTAL		213 832
Charges constatées d'avance	Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
- D'exploitation	2 560	
Charges : - Financières		
- Exceptionnelles		
TOTAL	2 560	